

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Social Safari Inc.		Date d'inspection Le 02 décembre 2025
Nom de l'établissement Centre récréatif 'A' Safari Social		Numéro de permis 2019504
Adresse 55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2		Numéro de téléphone (506) 386-2262
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 40	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	17 déc. 2025	02 déc. 2025
Commentaires: Une photo du certificat de secourisme a été envoyée à la Mentore en Assurance de la Qualité par courriel. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Aucune visite sur les lieux ne fut effectuée. Une photo fut envoyée à la Mentore en Assurance de la Qualité par courriel.
La lacune est maintenant conforme.

original signé par  
Veronique Berube  
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 05 décembre 2025

Date

original signé par  
Stéphanie Haché  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 décembre 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"